

## Prix et ventilation estimée du budget

	<u>Coût unitaire</u>	<u>Coût total</u>
<b>A. Frais de personnel</b>		<b>Total des frais de personnel</b>
- préciser les noms et fonctions au sein du projet	Coût par jour	Total par personne
<b>B. Frais de voyage et de séjour</b>		<b>Total des frais de voyage et de séjour</b>
- mentionner chaque déplacement, en précisant le nombre de personnes concernées et la durée en jours	Coût par personne	Total par déplacement
<b>C. Dépenses prévues autres que celles visées aux points A et B - Organisation de l'atelier</b>		<b>Total des frais d'organisation de l'atelier</b>
<b>D. Autres dépenses</b>		<b>Total des autres dépenses</b>
- préciser tout autre coût		Total par poste
<b><u>E. prix</u></b> - total des rubriques ci-dessus		<b><u>Total général (offre contraignante)</u></b>

.....  
Signature du soumissionnaire ou de son mandataire dûment habilité

.....  
Nom du signataire ci-dessus

.....  
Nom du soumissionnaire si différent du précédent

N.B. :

1. Les postes doivent être libellés en unités de moins de €10.000, si possible
2. Lorsqu'un poste sera livré par un sous-traitant, le nom de celui-ci doit être indiqué. Si aucun nom n'est indiqué, les travaux seront supposés être exécutés directement par le soumissionnaire.
3. La ventilation des prix ci-dessus montre les intentions du soumissionnaire au moment du dépôt de l'offre. Seul le TOTAL GÉNÉRAL est contraignant. Au cas où le marché serait attribué au soumissionnaire, les coûts réels peuvent être modifiés si les circonstances l'exigent et dans les limites prévues au contrat. Le pouvoir adjudicateur ne paiera, toutefois, que le prix indiqué dans l'offre, indépendamment des dépenses réelles du contractant, qui n'a pas besoin d'en rendre compte au pouvoir adjudicateur.